



Ville de Trois-Pistoles

**PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE TROIS-PISTOLES**

**EXTRAIT DE PROCÈS-VERBAL
OU COPIE DE RÉOLUTION**

À une séance régulière du Conseil municipal de la Ville de Trois-Pistoles tenue le 12 juin 2017 à 19 h 30 en la salle du conseil située à l'hôtel de ville et à laquelle sont présents :

- Mme Marie LeBlanc, conseillère
- Mme Micheline Lepage, conseillère
- Mme Jacinthe Veilleux, conseillère
- M. Frédéric Lagacé, conseiller
- M. Réjean Rioux, conseiller
- M. Maurice Vaney, conseiller

Formant quorum sous la présidence de M. Jean-Pierre Rioux, maire.

Sont également présents Mme Pascale Rioux, directrice générale, greffière adjointe et trésorière adjointe, MM. Daniel Thériault et Steve Rioux, trésoriers, et M. Benoit Rheault, greffier.

Trois citoyens assistent à l'assemblée.

RÉSOLUTION # 13 404

MUNICIPALITÉ ALLIÉE CONTRE LA VIOLENCE CONJUGALE

ATTENDU QUE l'organisme L'Autre-Toit du KRTB est une maison d'hébergement pour les femmes et leurs enfants vivant de la violence conjugale;

ATTENDU QUE le Conseil municipal est en accord avec le projet de déclaration suggéré par cet organisme;

Pour ces motifs,

Il est proposé par Micheline Lepage,

Et résolu unanimement,

Que : Le Conseil municipal de Trois-Pistoles :

- appuie les efforts du regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale et de ses maisons membres pour sensibiliser les citoyennes et les citoyens contre la violence conjugale;
- proclame la Ville de Trois-Pistoles municipalité alliée contre la violence conjugale.

ADOPTÉE

Vraie copie certifiée

Benoit Rheault, greffier